

**Z20200112 Rebellyon**

<https://rebellyon.info/Rassemblement-de-defense-de-l-hebergement-21685>

# Rassemblement de défense de l'hébergement d'urgence mercredi 15 janvier



Publié le 12 janvier 2020

Rassemblement mercredi 15 janvier à 17h30, organisé par le collectif Jamais Sans Toit, devant la Préfecture du Rhône, afin de réaffirmer avec force le caractère inconditionnel du droit à l'hébergement d'urgence consacré par la loi.

Dans la Métropole Lyonnaise, les hivers se suivent et se ressemblent. Cette année encore, une douzaine d'établissements scolaires ont servi de refuge temporaire à une cinquantaine d'enfants et leur famille avant qu'ils intègrent le dispositif hivernal. Ces occupations ont généré un véritable élan de solidarité auprès des parents, enseignants, habitants du quartier et ont mis les autorités compétentes face à leurs responsabilités, en dépit des tentatives d'intimidation (envoi de la police municipale par M<sup>me</sup> Hélène Geoffroy, la maire de Vaulx-en-Velin à chaque manifestation de solidarité, pression hiérarchique exercée sur les enseignant.e.s de l'école Audrey Hepburn à Lyon).

Dans un contexte où le nombre de places d'hébergement est notoirement insuffisant, la mobilisation a permis de petites avancées. Grâce à la mobilisation, 42 familles suivies par le collectif Jamais Sans Toit ont pu ainsi obtenir une place d'hébergement d'urgence. La grève des travailleurs de l'urgence sociale fin novembre a mis un coup d'arrêt aux mesures restrictives d'accès à l'hébergement d'urgence décidées par la Préfecture. L'ouverture d'un centre d'hébergement d'urgence pour femmes seules avec enfants à Caluire à la mi-décembre a témoigné d'une prise en considération par les autorités d'un problème soulevé par Jamais Sans Toit et d'une forme de reconnaissance institutionnelle du rôle de mise à l'abri joué par les établissements scolaires. Pour autant, la gestion au thermomètre, qui privilégie le court terme aux solutions durables, fait que chaque année, l'ouverture des places d'hébergement s'étale sur plusieurs mois et laisse de nombreuses familles dans l'attente d'une solution. Ainsi, en ce début d'année 2020, le collectif Jamais Sans Toit recense 160 enfants à la rue (et 51 pour la seule commune de Vaulx-en-Velin). Le collège du Tonkin et l'école de la Nigritelle Noire à Villeurbanne ont ainsi repris l'occupation à la rentrée des vacances et une fois encore la générosité citoyenne pallie les carences de L'État et des pouvoirs publics malgré les exhortations du Ministre du Logement à faire davantage en la matière.

Quant aux familles prise en charge dans le cadre du dispositif hivernal, une partie d'entre elles ont obtenu un hébergement jusqu'au 31 mars tandis que d'autres ont reçu une notification pour 2 mois seulement (alors même que le Ministre avait désavoué le Préfet sur ce point précis). Plus grave, plusieurs familles en situation de grande vulnérabilité, se sont vu refuser une place d'hébergement par la Maison de la Veille Sociale en raison de leur situation administrative. Tout porte à croire que l'inconditionnalité de l'hébergement d'urgence est une nouvelle fois remise en question.

**Le rassemblement organisé mercredi 15 janvier à 17h30 par le collectif Jamais Sans Toit devant la Préfecture du Rhône** sera l'occasion de réaffirmer avec force le caractère inconditionnel du droit à l'hébergement d'urgence consacré par la loi, de rappeler l'intérêt supérieur de l'enfant et d'interpeller les pouvoirs publics sur ces situations intolérables. Une délégation sera reçue en Préfecture ce même jour à 17h.

mercredi 15 janvier 2020

### **Rassemblement de défense de l'hébergement d'urgence**

17h30 - 19h30

Devant la Préfecture du Rhône